

**1958-1959**

Au cours de cette période, la question dominante qui se posait au Conseil était la détérioration de la situation au Moyen-Orient qui atteignit son paroxysme lors des interventions militaires des États-Unis au Liban et du Royaume-Uni en Jordanie. Le Conseil de sécurité se retrouva dans une impasse, et il fut décidé lors d'une séance d'urgence de l'Assemblée générale d'accorder plus d'importance au groupe d'observateurs des Nations Unies (UNOGIL) qui avait été créé par une résolution précédente du Conseil de sécurité. Le Canada fournit un contingent de 78 observateurs militaires pour cette opération afin de stabiliser la situation au Liban et de faciliter un retrait rapide des troupes. Le Canada voyait grandir la réputation qu'il s'était acquise lorsque M. Lester B. Pearson, alors secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada, qui était à l'origine de la création de la première force d'urgence des Nations Unies (FUNU I), en 1956, obtint le prix Nobel de la Paix.

**1967-1968**

Cette période a été dominée par la guerre entre Israël et les pays arabes en 1967, la question de Chypre et l'invasion de la Tchécoslovaquie. Le Canada parraina des résolutions visant à empêcher la reprise des hostilités au Moyen-Orient et son Représentant permanent, M. George Ignatieff, réussit à présenter une motion de procédure demandant qu'une enquête soit faite sur les événements qui se déroulaient en Tchécoslovaquie.

L'habileté des Canadiens en matière de gestion des conflits se révéla utile en 1968, lors de l'incident du *Pueblo* au cours duquel un bateau d'écoute des États-Unis fut capturé par la Corée du Nord. Le Canada et la Hongrie réussirent à mettre en communication les parties en présence, ce qui permit d'en arriver à un règlement hors cour. L'une des caractéristiques de la politique du Canada au Conseil de sécurité a consisté à ne pas compter exclusivement sur les décisions prises par le Conseil, mais au contraire à utiliser cette institution de la façon la plus appropriée qui soit pour faciliter un règlement direct entre les parties en conflit.

**1977-1978**

Au cours de ce mandat, l'attention du Conseil de sécurité s'est déplacée du Moyen-Orient, qui est alors entré dans une période de calme relatif, vers l'Afrique du Sud, pour faire porter son attention sur l'*apartheid*, l'indépendance de la Namibie et l'avènement d'un gouvernement par la majorité au Zimbabwe. Afin de mieux pouvoir traiter ces problèmes, les membres occidentaux du Conseil ont mis sur pied un comité non officiel appelé le Groupe contact qui réunit des représentants du Canada, de la France, de la République fédérale d'Allemagne, du Royaume-Uni et des États-Unis. Le Groupe contact a offert ses bons offices pour faire accepter le plan de l'ONU prévoyant des élections libres en Namibie, surveillées par l'ONU et suivies de l'indépendance de ce pays.

Le Canada s'est chargé d'harmoniser les positions des pays occidentaux, d'agir à titre de porte-parole du Groupe à l'ONU et au cours de son voyage en Afrique australe, et de lancer des ponts entre les États africains membres du Conseil et leurs nombreux partisans des pays non alignés. C'est au cours de cette session qu'a été adoptée une résolution capitale imposant un embargo obligatoire sur les ventes d'armes à l'Afrique du Sud. On pensa pouvoir adopter une résolution sur la situation en Namibie, lorsque le SWAPO et la République d'Afrique du Sud acceptèrent le plan prévoyant des élections surveillées par l'ONU. Toutefois, l'Afrique du Sud changea de position et organisa ses propres élections.

Chaque fois que cela était possible, le Canada a toujours favorisé des méthodes simples, directes et pratiques pour trouver une solution aux conflits. C'est pourquoi il s'est préoccupé du caractère de plus en plus formel que prennent les délibérations du Conseil de sécurité et qui tendent à paralyser les possibilités de trouver des compromis constructifs et d'en arriver à des consensus. Afin de redonner vie au Conseil de sécurité et de lui insuffler un plus grand sens de sa mission, le secrétaire d'État canadien aux Affaires extérieures de l'époque, M. Donald Jamieson, proposa d'utiliser des voies de consultation moins officielles. Cette proposition était le fruit de l'expérience acquise par le Canada au sein du Commonwealth, où les discussions informelles se sont révélées efficaces lorsqu'il s'est agi d'obtenir un accord général sur des questions litigieuses.

## Une somme incomparable de réussites à son actif

Au cours du présent mandat, qui couvrira les années 1989 et 1990, de nombreuses questions qui se sont déjà posées au Canada au cours de précédentes sessions du Conseil de sécurité, telles que Chypre, le Moyen-Orient et l'Afrique australe, vont probablement revenir à l'ordre du jour. Le Canada offre l'avantage d'avoir une compréhension globale de plusieurs questions actuelles en matière de paix et de sécurité internationale. Cet avantage, il le doit à l'expérience qu'il a acquise en siégeant au Conseil de sécurité et à sa participation active à un réseau étendu de forums multilatéraux dont la Francophonie, le Commonwealth et le Sommet des sept pays démocratiques industrialisés. Pour traiter de ces questions, le Canada dispose de grandes possibilités d'objectivité car il n'est impliqué dans aucun grand conflit international. Grâce à sa participation active en tant que membre d'organisations multilatérales, le Canada a tissé un ensemble très étendu de liens avec toutes les régions du monde et a constamment fait preuve d'une aptitude particulière à trouver des terrains d'entente et des buts communs à des parties en présence qui se caractérisent par leur diversité. Ses compétences en ce sens sont sans pareil.

Encouragé par les signes récents d'une baisse de tension sur la scène politique internationale, et par ce qu'il considère être un climat de coopération croissante, le Canada est prêt à saisir l'occasion qui lui est offerte d'utiliser ses qualités et ses compétences lorsqu'il s'agit de trouver un accord général. Il apportera au Conseil de sécurité un optimisme vigoureux et une grande créativité pour trouver des solutions aux menaces qui pèsent sur la paix et la sécurité internationale.

